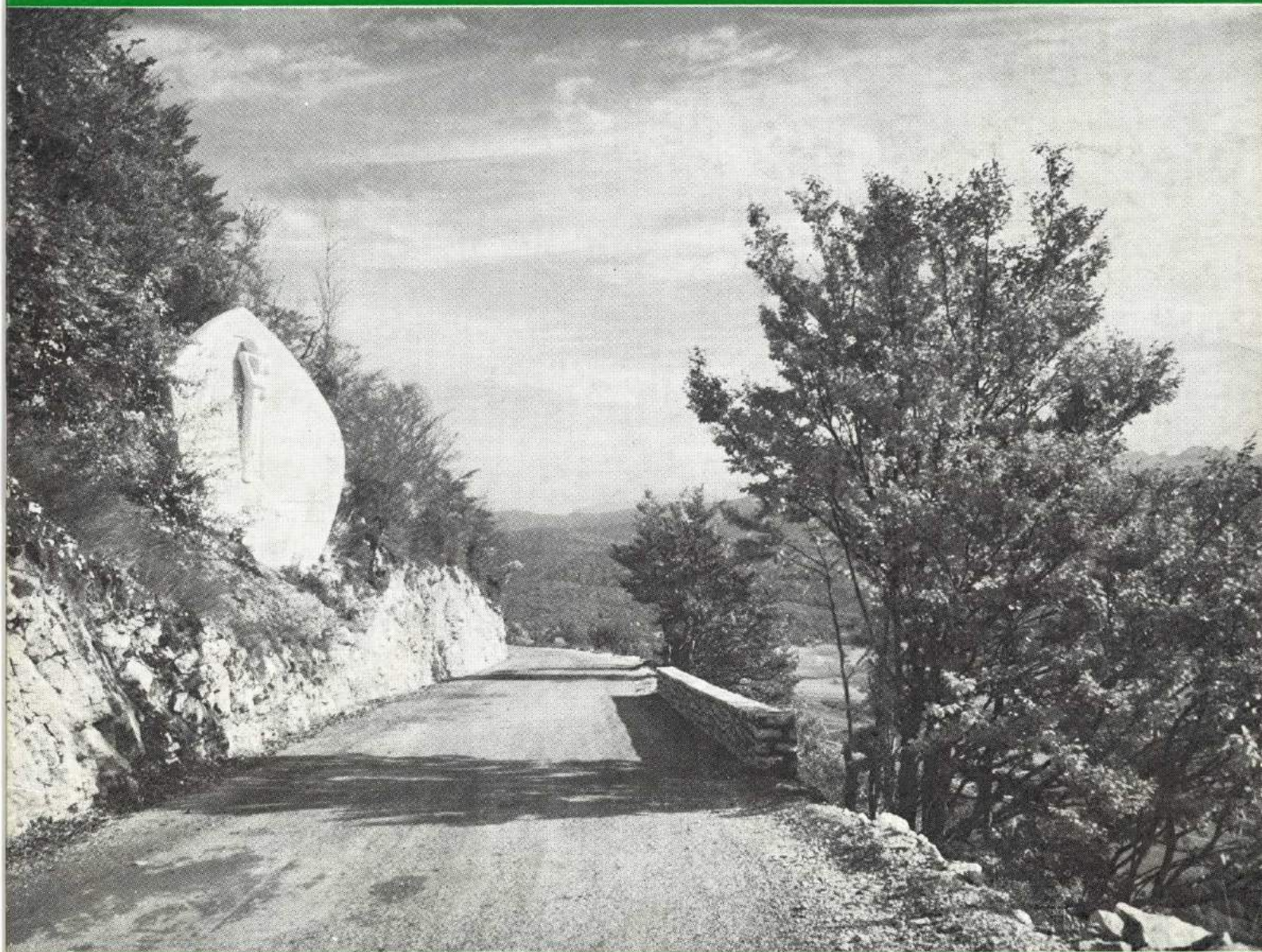


LE PIONNIER DU VERCORS



BULLETIN TRIMESTRIEL
DES PIONNIERS ET COMBATTANTS

DE L'ASSOCIATION NATIONALE
VOLONTAIRES DU VERCORS



« La différence entre un Combattant et un Combattant volontaire, c'est que le Combattant Volontaire ne se démobilise jamais. »

Général KENIG.

SOMMAIRE n° 39 - nouvelle série

<i>Le Mot du Président</i>	<i>Page 1</i>
<i>Vie des Sections</i>	<i>— 2</i>
<i>Activités</i>	<i>— 4</i>
<i>Livres</i>	<i>— 5</i>
<i>Assemblée Générale</i>	<i>— 6</i>
<i>Les Motions du Congrès</i>	<i>— 9</i>
<i>Dates à retenir</i>	<i>— 10</i>
<i>Réunion du Bureau National</i>	<i>— 12</i>
<i>Poème</i>	<i>— 13</i>
<i>Le Mot du Chamois</i>	<i>— 14</i>
<i>Concours de la Résistance</i>	<i>— 16</i>
<i>Promotion Vercors</i>	<i>— 18</i>
<i>Distinctions - Inauguration</i>	
<i>Courrier</i>	<i>— 22</i>
<i>Soutien - Dons à l'Association</i>	<i>— 23</i>
<i>Joies et peines</i>	<i>— 24</i>

ABONNEMENT ANNUEL : 20 F
PRIX DU NUMERO : 5 F

Bulletin trimestriel de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Reconnue d'utilité publique
par décret du 19 juillet 1952
(J.O. du 29-07-1952, page 7 695)

Siège Social : PONT-EN-ROYANS (Isère)

Siège administratif :

26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE
Tél. (76) 54-44-95 - C.C.P. Grenoble 919-78 J



Eugène CHAVANT dit CLÉMENT

1894-1969

Chef Civil du Maquis du Vercors
Compagnon de la Libération

PRESIDENT-FONDATEUR

PRESIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet de l'Isère

M. le Préfet de la Drôme

Général d'Armée

Marcel DESCOUR (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Alain LE RAY (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Roland COSTA de BEAUREGARD (C.R.)

Eugène SAMUEL

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR :

Paul BRISAC, Fernand BELLIER,

Abel DEMEURE

PRÉSIDENT NATIONAL HONORAIRE :

Georges RAVINET

PRESIDENT NATIONAL :

Colonel Louis BOUCHIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Albert DARIER

Les articles parus dans ce Bulletin sont la propriété
du « PIONNIER DU VERCORS » et ne peuvent être
reproduits sans autorisation.

Le Mot du Président

Au moment où je prends la Présidence de notre Association, je tiens à vous remercier tous de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Je m'efforcerai d'en être digne.

Je remercie également notre camarade Georges, qui a assumé cette charge pendant dix années avec tant de dévouement et de disponibilité. Sa gentillesse et son sens de la mesure lui ont permis de préserver et de conforter encore l'amitié qui nous unit.

Malgré le temps qui passe et éclaircit nos rangs, cette AMITIÉ doit demeurer. Ces rangs qui s'éclaircissent ne doivent pas se relâcher.

Il nous faut continuer dans cette voie avec persévérance, car cette amitié, née de notre idéal et de nos combats communs au moment de la Résistance, s'est forgée dans des moments particulièrement difficiles. Quelles que soient nos origines, nos positions sociales, nos idées politiques, nos convictions religieuses, ayant tous les âges, hommes et femmes, adultes ou jeunes, nous avons su nous unir.

Pour préserver et renforcer cette union, nous devons réaffirmer sans cesse cet ESPRIT de la RÉSISTANCE et se garder, dans nos relations, de tout sectarisme et de tout parti pris. Il y a suffisamment de partis politiques, de clubs, de syndicats où chacun peut s'exprimer au plan politique ; il faut donc que, pour tout ce qui concerne notre Association, chacun abandonne ses opinions et positions personnelles et que, fraternellement unis, nous représentions toujours ce qui a fait la force, la grandeur et la valeur de la Résistance, et en particulier dans le Vercors : l'union de tous les hommes de bonne volonté pour une grande cause, celle de la LIBERTÉ.

Ainsi, unanimement respectée, l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors restera la plus représentative de ce que fut la Résistance dans le Vercors.

Colonel Louis BOUCHIER.

Vie des sections

GRENOBLE ET BANLIEUE

Réunion du 5 février 1982.

Le Président ouvre la séance à 20 h 45. Il remercie les Pionniers présents et ceux qui ont assisté à la cérémonie du 31 janvier commémorant l'anniversaire de la mort de « Clément » Chavant.

Une visite a été faite à notre camarade Chalvin qui va mieux et souhaiterait plus de visites, mais les beaux jours le ramèneront certainement à nos réunions.

La commémoration officielle des Combats du Vercors aura lieu le 13 juin à Saint-Nizier. Le Secrétaire National parle de la préparation du 40^e anniversaire en 1984 et des projets à préparer de longue haleine, en essayant principalement de regrouper le plus d'anciens et de familles des morts.

Des remerciements sont adressés à tous ceux qui ont permis la réussite de l'Assemblée générale de la Section.

N'oublions pas de remercier notre ami Lamarca pour ses films.

La séance est levée à 22 heures.

Réunion du 5 mars 1982.

A l'ouverture de la séance, le Président Chabert demande une minute de silence pour Georges Buisson, de Méaudre, notre ami récemment décédé.

Il est fait un compte rendu succinct de la réunion du Conseil d'Administration du 27 février.

Les dispositions sont prises par la Section pour l'Assemblée générale du 2 mai à Autrans.

Pour le projet de modification des statuts, le Président demande qu'étude en soit faite à parution dans le bulletin pour en discuter à la prochaine réunion.

Le Président National Georges Ravinet ayant manifesté son intention de se retirer, c'est le Colonel Louis Bouchier qui a été coopté pour la candidature à ce poste.

La Section estime qu'il ne doit pas y avoir de forclusion pour les diplômes « Vercors ».

Intervention de M. Dentella au sujet de la plaque « Monaco » à Méaudre.

Séance levée à 22 heures.

Réunion du 2 avril 1982.

Séance ouverte à 20 h 50 par le Président E. Chabert qui est heureux de trouver à la réunion notre camarade Chalvin, absent pour maladie depuis longtemps.

Sont examinées les dernières consignes pour le congrès du 2 mai.

La discussion est amorcée sur le projet de modification des statuts. Plusieurs articles font l'objet d'amendements proposés par A. Croibier-Muscat et adoptés par la Section. En particulier, le transfert du siège social de Pont-en-Royans à Vassieux fait l'objet de sérieuses réserves. A.

Croibier-Muscat propose un quatrième Vice-Président National pour les membres isolés.

Devant l'importance des modifications et afin qu'elles soient examinées et discutées le plus sérieusement possible, la Section envisage de reporter cette question à l'an prochain. Avec l'accord de tous les membres présents, une lettre sera envoyée au rapporteur.

Séance levée à 22 heures.

LYON

Assemblée générale du 25 février 1982.

Cette Assemblée s'est tenue chez Sartoris, 31, rue du Professeur Rochaix, à Lyon.

Etaient présents : Grosset André, Grosset Pierre, Dusser, Merriault, Roussel, Rambaudi, Rangheard, Barry, Sartoris, Bernard, Beauchamp, Berthieux, Renn, Dumas.

Excusés : Morel, Journal, Darlet, Nal, Bidon.

Le Président Rangheard ouvre la séance en souhaitant à tous ses meilleurs vœux. Il charge Dumas de lire le P.V. de l'Assemblée générale du 6 mars 1981 qui, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

Il se félicite de la réussite de cette A.G. Compte tenu de ce que la majorité des Pionniers sont actuellement en retraite, le Bureau avait pensé qu'en fixant la réunion l'après-midi à 15 h 30, un plus grand nombre pourrait y assister et en particulier les camarades éloignés. Le résultat l'a confirmé et nous avons le plaisir de revoir certains amis absents les années précédentes. De plus, le lieu de la réunion chez notre ami Sartoris, où il n'y a pas de problèmes de stationnement, a encore facilité la venue de tous.

Rangheard fait ensuite le compte rendu des différentes manifestations auxquelles il a assisté et représenté les Pionniers. Il demande à tous les camarades de faire un effort pour être présents à ces manifestations annoncées par la presse. Il informe les camarades des nouvelles conditions concernant les attributions de décorations et médailles ou autres, et invite les camarades qui n'auraient pas encore établi leur dossier de le faire au plus vite.

Il accepte de représenter la Section au Conseil d'Administration de Grenoble le samedi 27 février. Il rappelle également que notre Président National a demandé à être remplacé et que la candidature de notre Vice-Président National actuel Bouchier sera présentée à l'Assemblée générale du 2 mai à Autrans.

Le Secrétaire-Trésorier Dumas fait part des vœux reçus du Bureau de Grenoble (lettre Darier) et fait état des très bonnes relations entretenues avec celui-ci, de la rapidité des réponses à toutes les questions posées. Il donne lecture de la lettre de notre camarade Bidon Etienne, écrite au cours de l'année 1981, par laquelle il manifeste son attachement à la Section de Lyon, malgré son éloignement et renouvelle à la Section son invitation à se rendre un jour à Paris. Il fait également état de la lettre de notre camarade Nal, de Die, et de ses problèmes de santé. Dumas se charge de lui répondre.

Le bilan financier, compte tenu de la faiblesse des cotisations, permet tout juste à la Section de se maintenir, sans passif ni actif. Il est accepté par l'Assemblée.

Après avoir encaissé les cotisations pour 1982 (nouveau tarif : 40 F) la séance est levée à 17 h 30.

L'ensemble des camarades a manifesté le désir de conserver pour les prochaines réunions le même lieu et la même heure.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS

Réunion du 19 février 1982.

Renouvellement du Bureau de la Section de Saint-Jean-en-Royans à la suite de la lettre du Président A. Guillet. M. Aimé Guillet, Président de la Section depuis le 17 avril 1970 et Fernand Dreveton, Trésorier depuis le 6 décembre 1944 ont donné leur démission pour raisons de santé.

Le nouveau Bureau se composera comme suit :

Président d'Honneur : Aimé Guillet ; Vice-Président d'Honneur : Fernand Dreveton.

Président : René Béguin ; Vice-Présidents : Marcel Planet, Laurent Uzel et Paul Fustinoni ; Trésorier : Paul Fustinoni ; Secrétaire : Mme Yvonne Berthet ; Secrétaire adjoint : Nélusco Orsi ; Porte-drapeau : Mme Berthet et Marius Zarzoso.

Déléguée de Section : Mme Yvonne Berthet.

VALENCE

Réunion du 26 janvier 1982.

Le but de cette réunion était le tirage des rois, aussi les dames étaient cordialement invitées, dans une ambiance de fraternelle camaraderie, malgré l'absence de notre Président souffrant. Il avait délégué ses pouvoirs à notre camarade J. Blanchard, pour présenter ses vœux de bonheur, joie et surtout santé à tous ceux de la Section et à leurs familles.

Étaient présents : Mmes Vves M. Blanchard et Gélas, Max Traversaz, Bichon, Marmoud, Bécheras, Vergier, Blanchard J., Bon, Chauvin Yves, Coulet, Julien, Robert, Danjou, Coursange, Odeyer, (notre porte-drapeau toujours sur la brèche) Raillon, Archinard, Martel, Bos.

Étaient excusés : Notre Président Manoury à qui tous les présents souhaitent un prompt rétablissement, Planel, Biossat, Célérien, Aubert, Badois, Chauvin Maurice.

Naissance.

Coulet Marcel a la joie d'être grand-père depuis octobre 1981.

Tirage des rois.

Après les vœux, on dégusta les gâteaux des rois. Mais, comme pour les élections, il fallut deux tours, le brave remplaçant de Max avait oublié de mettre les fèves dans les pognes.

C'est notre camarade Vergier qui fut proclamé roi, avec pour reine Mme Marmoud.

Réunion du 26 février 1982.

Au cours de cette réunion, le Bureau de la Section a été formé comme suit :

Président : Marcel Manoury ; Vice-Président : Marcel Coulet ; Secrétaire : Fernand Vergier ; Adjoint : Paul Marmoud ; Trésorier : Jean Blanchard ; Adjoint : Pierre Bos ; Délégué au Conseil d'Administration : Georges Féreyre.

VILLARD-DE-LANS - RENCUREL SAINT-JULIEN-EN-VERCORS SAINT-MARTIN-EN-VERCORS

Cérémonies.

Les Pionniers étaient présents à toutes les cérémonies commémoratives : le 25 avril à la mémoire des héros de la Déportation ; le 8 mai à la cérémonie officielle pour le 37^e anniversaire de la Victoire.

Congrès.

Une forte délégation de Pionniers participait au Congrès annuel le 2 mai à Autrans. Une parfaite réussite qui nous amène à adresser de vives félicitations au Président Maurice Repellin et à son équipe.

Deuil.

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Vincent Torrès, doyen de Villard-de-Lans, père de notre Vice-Président Joseph Torrès et beau-père de Mme Vincent Torrès, membre participant des Pionniers. Nous leur présentons, ainsi qu'à leur nombreuse famille, avec l'expression de notre vive sympathie, nos sincères condoléances.

Mariage.

Le 15 mai, Monique Roux-Fouillet a épousé Gérard Périnet ; Monique est la fille de notre ami Pionnier Maurice Roux-Fouillet. Le Bureau s'associe à la joie des familles et présente aux jeunes époux, avec ses félicitations, ses meilleurs vœux de bonheur.

Générosité.

Une partie du produit de la quête faite au mariage de Monique et Gérard a été attribuée à la Section locale des Pionniers. Nous remercions vivement les généreux donateurs.

Félicitations.

Le 12 mai, avait lieu dans les salons de la Préfecture à Grenoble, la remise des Prix du Concours de la Résistance et de la Déportation pour 1982. Nous retrouvions avec joie et fierté deux élèves villardiens, de la classe de première du lycée Jean Prévost : Jean-Marie Figari et Pascal Fillet, qui se voyaient décerner diplômes et prix.

C'est la deuxième année consécutive que ces deux élèves sont lauréats au concours, permettant ainsi au lycée Jean Prévost l'obtention d'un prix remis au Censeur de l'Etablissement, M. De Fanti qui les avait accompagnés.

Rassurés sur la pérennité du but des Pionniers du Vercors, nous adressons nos affectueuses félicitations aux lauréats.

Dons.

A l'occasion du voyage de Berk et en souvenir de son père, M. Capt Alphonse, grand mutilé de 1914-1918 au Chemin des Dames, Mme Repellin Léon a fait don de 50 F au soutien du bulletin.

Une quête faite au mariage de Marielle Callet, fille de Jean Callet, des Rimets, avec Denis Damour, le 19 mars, a produit la somme de 80 F pour le soutien au bulletin. Remerciements à tous.

Naissance.

Le 7 avril 1982 est né Julien Guérin, premier petit-fils de Gaston Glénat. Longue et heureuse vie au nouveau-né.

ACTIVITÉS

■ La Colonie des Allocations Familiales de l'Al-
lier, installée à Villard-de-Lans, avait contacté notre
Association pour parler de la Résistance et du Ver-
cors à ses élèves, qui effectuaient un séjour sur le
Plateau et que la plupart ne connaissaient pas.

A. Darier et L. Sébastiani ont été reçus le mer-
credi 3 mars en soirée par les professeurs de cet
établissement. Une cinquantaine de garçons et filles
de 11 à 15 ans ont d'abord écouté la cassette
« Vercors Maquis de France », avec l'appui d'une
grande carte du Vercors et prirent des notes pour
les questions à poser.

Puis, durant plus d'une heure, professeurs et élè-
ves intervinrent successivement dans une discussion
qui, délaissant un peu les problèmes techniques ou
tactiques du combat, fut axé principalement sur
la vie quotidienne au maquis. Les questions aboutis-
saient le plus souvent à une illustration par des
anecdotes sans cacher toutefois les causes et les
buts de la Résistance, ses bons et ses mauvais jours.

C'est presque à regret qu'il fallut, l'heure étant
assez avancée, penser à aller prendre du repos
pour la journée du lendemain. Mais, pensèrent les
professeurs, après cette évocation, les jeunes yeux
n'ont pas dû se fermer tout de suite.

■ Au Cimetière de Saint-Nizier du Moucherotte,
l'Association recevait le vendredi 5 mars, un groupe
d'officiers chinois, généraux et officiers supérieurs.

Au retour d'une journée d'études passée en Ver-
cors et accompagnée des autorités militaires fran-
çaises, la délégation arrivait à Saint-Nizier vers
21 h 30. Dans la nuit, les chasseurs du 6^e B.C.A.,
en tenue blanche, avaient pris place sur le Mémor-
ial et auprès de chaque tombe avec un flambeau.

Après avoir déposé une gerbe, la sonnerie « Aux
Morts » retentit dans la nuit, suivie de la minute
de silence et de la Marseillaise.

Puis la chorale des chasseurs entonna le Chant
des Partisans, particulièrement émouvant dans la
nuit et le silence parfait de la montagne.

■ La cérémonie commémorant le 38^e anniversaire
des combats des Glières a eu lieu le dimanche
28 mars.

Après le dépôt de gerbe au Monument des Fu-
sillés d'Annecy, les nombreux participants se ren-
daient ensuite au Monument Bastian-Lalande à
Alex où une autre gerbe était déposée, puis la
cérémonie principale commençait à 9 h 45 au Ci-
metière militaire de Morette.

En présence des autorités civiles et militaires et
d'un public très nombreux, le rituel de la cérémo-
nie débuta par la réflexion religieuse, le dépôt des
gerbes, la minute de silence. Les tombes étaient
fleuries par les enfants des écoles.

À 11 heures, une messe du Souvenir était dite
en l'église de Thônes, précédant un nouveau dépôt
de gerbes au Monument aux Morts de la ville.
La journée allait se terminer par un repas pris
en commun auquel assistait le Préfet de Haute-
Savoie et auquel avait été invitée la délégation des
Pionniers. Celle-ci comprenait : le Président Natio-
nal Georges Ravinet, accompagné de E. Chabert
et Mme A. Darier et Mme et A. Grassi.

■ Dimanche 16 mai, A. Darier accompagnait au
Vercors un car de l'Association du Souvenir de la
Résistance de Tille-Vingeanne (Côte-d'Or).

■ Vendredi 21 et samedi 22 mai, des Alsaciens du
« Souvenir Français » de Lapoutroie (Haut-Rhin)
et des Cantalous du « Souvenir Français » de Saint-
Flour, ont visité le Vercors avec le Colonel Tanant,
G. Buchholtzer, R. Pitoulard, Mme Noaro.

■ Dimanche 9 mai, le Vice-Président National
Georges Féreyre représentait notre Association à
la cérémonie d'inauguration de la Stèle du Plateau
de Soulier dans la Drôme. De nombreux Pionniers
étaient présents avec leurs drapeaux.

Au cours de la cérémonie fut présenté le commando qui effectua dans la nuit du 16 au 17 août 1944 la mission de destruction du pont de Livron, qui eut une si grande importance pour la suite des opérations alliées dans la vallée du Rhône.

■ Le 12 mai, à la Préfecture de l'Isère, avait lieu la remise des prix du Concours de la Résistance. Nous sommes heureux de féliciter le jeune Pascal Fillet, petit-fils de notre camarade Louis Sébastiani, de Villard-de-Lans.

■ Le Colonel Bouchier, Président National, était invité le mercredi 12 mai à une manifestation en l'honneur de Jean Prévost (Goderville) au lycée qui porte son nom à Villard-de-Lans.

Une intéressante exposition sur l'homme, l'écrivain, le résistant, permettait aux jeunes élèves de faire connaissance avec celui qui aurait certainement été l'un des grands écrivains et grands esprits de l'après-guerre, s'il n'avait disparu trop tôt, à la fin des combats du Vercors.

■ Dans le cadre des manifestations du 8 mai, l'Office Départemental des Anciens Combattants de l'Isère organisait pour les jeunes élèves du C.E.S. de Pont-de-Claix, du C.E.S. Gérard-Philippe à Fontaine et du lycée des Eaux-Claires à Grenoble, un pèlerinage en Vercors le mercredi 26 mai.

Bénéficiant d'un temps magnifique, deux cars partaient de la gare routière de Grenoble, et garçons et filles accompagnés de professeurs, allaient passer une excellente journée sur les hauts lieux de la Résistance. Le parcours comportait les étapes traditionnelles : Cimetière de Saint-Nizier, Les Barraques, La Chapelle, où avait lieu le repas de midi, la Grotte de la Luire, le Col de Rousset, le Cimetière de Vassieux avec la visite de la Salle du Souvenir, puis la forêt de Lente, Combe-Laval et Pont-en-Royans.

Pierre Bellot et A. Darier donnaient aux enfants intéressés les explications aux arrêts et durant le parcours. M. Zaparucha, Directeur de l'Office des Anciens Combattants de l'Isère était également du voyage.

LIVRES

Nos avons parlé, dans le n° 37 de janvier 1982, de l'ouvrage de notre camarade Lucien Micoud « **Nous étions cent cinquante maquisards** » qui retrace l'histoire de la Compagnie Ben. Le premier tirage a été épuisé très rapidement, mais il nous informe qu'un second tirage est sorti récemment. On peut donc se le procurer chez : Lucien Micoud, Les Pêcheurs, Etoile-sur-Rhône, 26800 Portes-lès-Valence.

HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE, tome 5, par Henri Noguères et M. Degliame-Fouché. Editions Robert Laffont.

Ce cinquième et dernier volume clôt, avec ses 900 pages, une « **Histoire de la Résistance** » qui devrait pouvoir être un ouvrage de référence.

Nous l'attendions avec impatience car il traite de la période de juin 1944 à mai 1945 et nous pensions bien qu'une place importante serait consacrée au Vercors.

Dans le précédent volume (tome 4) quelques erreurs et inexactitudes sur les débuts de l'histoire de notre maquis avaient déjà été relevées et signalées à l'auteur... sans aucun résultat d'ailleurs.

Dans le tome 5, H. Noguères parle en effet du Vercors et raconte les moments cruciaux de la bataille — du 13 juin au 23 juillet — mais en s'attachant uniquement ou presque à la conception et à l'aspect militaire du combat, dénigrant pratiquement tout.

S'il se reporte au livre de P. Tanant et à celui de P. Dreyfus et en donne les extraits qui l'arrangent, il fait référence aussi, et abondamment, à un autre qui n'est pas particulièrement apprécié, c'est le moins que l'on puisse dire, par les anciens du Vercors. Il en a tout à fait le droit, comme il a le droit de voir les faits et les événements de son point de vue personnel. Sur le sujet, c'est à ceux qui sont concernés de lui répondre et certainement d'aucuns (ceux du moins qui le peuvent étant encore vivants) l'auront fait ou le feront.

Mais nous aurions aimé qu'il y ait aussi dans cet ouvrage, au moins deux ou trois pages de plus sur la foi, l'idéal, le courage et le sacrifice des maquisards de 2^e classe, ceux qui sont montés sur le Plateau dans l'enthousiasme et avec l'envie de faire quelque chose pour la libération de leur pays. C'est aussi à cause de ceux-là que le nom du Vercors est devenu un haut lieu de la Résistance et que, s'il est glorifié par beaucoup, il en dérange cependant beaucoup d'autres.

Devrions-nous regretter, quarante ans après, de n'avoir pas eu comme chef du Vercors Henri Noguères avec Gilbert Joseph comme chef d'état-major ?

A. D.

ASSEMBLEE GENERALE

LE DIMANCHE 2 MAI 1982 A AUTRANS

Depuis sa création en 1944, c'était la première fois que l'Association tenait son Assemblée générale annuelle à Autrans, au cœur de cette partie nord du Vercors, fief de plusieurs parmi les premiers camps de maquis.

Aussi le Président de la Section locale, Maurice Repellin, avait-il voulu tout mettre en œuvre pour préparer dignement l'événement dans les meilleures conditions.

Il s'est fait, durant plusieurs moi, un sacré souci notre ami Maurice, mais il peut être heureux aujourd'hui. Par son bon travail, et aidé de ses camarades de la Section, il l'a réussi, son congrès !

Le beau temps a voulu aussi le récompenser et ce fut une belle et grande journée, à laquelle les Pionniers et leurs familles vinrent participer en grand nombre.

Tout allait se dérouler dans les installations de l'O.C.C.A.J., fort heureusement libres en cette période.

Dès huit heures le matin, les congressistes arrivaient, fort aimablement reçus par les dames de la Section et épouses de Pionniers. Ils ne manquaient pas de savourer la bonne « pogne » arrosée d'un vin blanc particulièrement bien choisi par le Président Repellin et Paul Barnier qui s'étaient rendus eux-mêmes chez le producteur pour cela.

Puis, après avoir satisfait aux opérations du vote, l'Assemblée réunissait les Pionniers, et la séance de travail était ouverte, pratiquement à l'heure prévue — 9 heures — dans la grande salle de réunions.

Le Président Maurice Repellin saluait d'abord les participants en leur souhaitant la bienvenue. Puis il laissait la parole à M. le Maire d'Autrans qui, en quelques phrases, exprima le plaisir et la fierté de sa commune de recevoir en ce jour les Anciens du Maquis du Vercors.

C'était au tour du Président National Georges Ravinet de s'adresser aux personnalités et à ses camarades. Mais cette allocution prenait un sens et un caractère inhabituels, puisqu'il avait décidé, depuis l'an dernier déjà et pour raison de santé, de se retirer et de passer le flambeau après dix années complètes de Présidence. Et il s'exprimait ainsi :

« Après notre dernier congrès de 1981, nous voici réunis de nouveau dans ce village d'Autrans pour la première fois.

« Ce nom reste dans nos mémoires et sa population de l'époque a fait le maximum pour nous venir en aide suivant ses moyens, subissant courageusement les épreuves de la répression.

« Les années passent, la vie continue, mais nous n'avons pas le droit d'oublier le passé. Tel est le but de notre rassemblement d'aujourd'hui.

« Je tiens à remercier à mon tour les personnalités civiles et militaires qui nous ont fait le grand honneur et le plaisir de se trouver parmi nous. Croyez bien, Messieurs, que votre présence nous est chère.

« J'ose espérer que vous trouverez ici, comme par le passé, l'ambiance et la fraternité qui nous animent depuis plus de trente-huit ans...

« Quant à vous, mes chers camarades, je vous remercie du fond du cœur. A vous voir aujourd'hui si nombreux, est démontré l'attachement que vous portez à notre Association.

« Un grand merci à tous ceux qui n'ont pas hésité à accomplir un long voyage pour se trouver parmi nous.

« Malheureusement, certains de nos camarades sont cloués dans un lit. Aussi, du fond du cœur, nous leur souhaitons un prompt rétablissement. D'autres, hélas, nous ont quittés à jamais. Aux familles éprouvées nous présentons, en mon nom et au nom de l'Association, nos condoléances attristées et que leur souvenir reste attaché à leur mémoire. Je vous demanderai de bien vouloir observer pour eux une minute de silence...

« Pour la dernière fois, j'ai l'honneur de présider un congrès. Croyez bien, chers amis, que cette décision est indépendante de ma bonne volonté. Il faut se reconnaître à sa juste valeur. Les moyens intellectuels font défaut, le dynamisme est bien amoindri. Aussi, à mon grand regret, je ne puis continuer à assumer la charge de notre belle Association.

« Je ne dirai jamais assez les remerciements que je dois et que nous devons à notre Bureau National, à vous tous mes chers camarades. Et en particulier à notre Secrétaire National Albert Darier sur qui, depuis plusieurs années, repose la bonne et fructueuse marche de notre Association. Par son dévouement et son dynamisme, bien souvent au détriment de ses affaires personnelles, il a obtenu de très bons résultats. Car la tâche qui nous était allouée n'était pas toujours facile. Aussi notre camarade s'est souvent trouvé livré à lui-même, mais a toujours agi dans l'intérêt des Pionniers et de l'Association. Aussi, je vous demande de l'applaudir bien fort, pour lui manifester votre reconnaissance.

« Je vais d'ailleurs lui laisser maintenant la parole pour la lecture du rapport moral... »

Le Président National est longuement applaudi.

Rapport moral. — Le Secrétaire National lit alors le rapport moral de l'année 1981, déjà porté à la connaissance des Pionniers par le bulletin n° 38. Ce rapport est adopté à l'unanimité des 296 votants.

Rapport financier. — Le Trésorier National Gilbert François présente ensuite le bilan de l'année 1981, paru également dans le bulletin n° 38, en commentant divers articles. Rapport qui est adopté lui aussi à l'unanimité des 296 votants.

Modification des statuts et règlement intérieur.

Le Bureau National, le Conseil d'Administration et le rapporteur Gilbert François avaient longuement travaillé sur le projet de modifications des statuts et du règlement intérieur décidé au dernier congrès, et paru dans le dernier bulletin n° 38. Ces modifications ont été adoptées par un vote qui exprima 282 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions. Devant l'Assemblée, un certain nombre d'amendements étaient proposés à la discussion et au vote de l'Assemblée. Voici ces amendements et les résultats des votes :

Article premier, dernier alinéa. — « ...Elle a son siège social à Vassieux-en-Vercors et son siège administratif à Grenoble. » Votes : 258 pour et 17 contre.

Article 3, deuxième alinéa. — Suppression de la phrase « Pour être membre actif ou participant... par l'Assemblée générale » relative au Jury d'Honneur. 250 pour, 25 contre.

Article 4, dernier alinéa. — Nouvelle rédaction : « L'exclusion, ou la réintégration qui peut suivre une exclusion sont prononcées par le Conseil d'Administration... » le reste sans changement. Votes : 275 pour, 0 contre.

Article 5, paragraphe a. — Nouvelle rédaction : « ...de douze membres élus au scrutin secret... » le reste sans changement. Votes : 274 pour, 1 contre.

Article 5, paragraphe c. — Nouvelle rédaction : « ...d'un délégué désigné par chaque section et d'un délégué supplémentaire au-delà de 40 membres et par tranche de 40 membres... » Votes : 271 pour, 4 contre.

Article 5, dernier alinéa. — Nouvelle rédaction : « Le Conseil choisit parmi ses membres un Bureau composé d'un Président National, quatre Vice-Présidents répartis à raison d'un pour la Drôme, un pour l'Isère, un pour Paris, un pour les Indépendants, un Secrétaire National, un Secrétaire adjoint, un Trésorier National, un Trésorier adjoint. Le Bureau est élu pour un an ». Votes : 274 pour, 1 contre.

Article 15. — Ajouter in fine : « L'Assemblée générale désigne deux commissaires aux comptes, choisis hors le Conseil d'Administration ». Votes : 275 pour, 0 contre.

Règlement intérieur.

Article 18. — Nouvelle rédaction : « Il existe deux insignes :

- L'écusson émaillé avec tête d'ours, réservé aux seuls membres de l'Association ;
- Le Chamois F.F.I. de l'Ordre du Vercors créé en 1945 qui peut être attribué avec son diplôme à tout ancien Combattant Volontaire du Vercors ». Votes : 274 pour, 1 contre.

Article 19, décès. — Ajouter en tout début de l'article le texte suivant : « Lorsqu'un membre

a connaissance du décès d'un camarade, il doit en aviser son Président de Section ou le Bureau National ». Votes 274 pour, 1 contre.

Article 19, alinéa 5. — Concernant le Drapeau National, supprimer les mots : « ... actifs du Comité d'Honneur » à remplacer par « ... et membres d'Honneur ». Votes : 275 pour, 0 contre.

Renouvellement du tiers sortant. — Comme chaque année, il est procédé au renouvellement du tiers des membres élus au Conseil d'Administration. Les trois membres sortants étaient les seuls candidats et ont été réélus par le vote suivant : votants : 296 ; nuls : 13 ; exprimés : 283.

Ont obtenu : Abel Benmati : 270 voix ; Anthelme Croibier-Muscat : 280 voix ; Georges Ravinet : 280 voix ; Colonel Bouchier : 1 voix ; Edmond Chabert : 1 voix ; Alfred Choain : 1 voix.

La séance est alors suspendue pour la réunion du nouveau Conseil d'Administration qui va procéder à l'élection du Bureau National 1982.

Election du Bureau National. — Les votes ont donné le résultat suivant :

Président National : Colonel Louis Bouchier, 29 voix (élu). Henri Cocat, 1 voix.

Vice-Président National : Georges Féreyre, (30 voix).

Vice-Président National : Marin Dentella, (30 voix).

Vice-Président National : Docteur Henri Victor, (30 voix).

Secrétaire National : Albert Darier, 30 voix.

Secrétaire Adjoint : Edmond Chabert, 30 voix.

Trésorier National : Gilbert François, 30 voix.

Trésorier Adjoint : Anthelme Croibier-Muscat, (30 voix).

Membre du Bureau : Abel Benmati, 30 voix.

Après cette réunion, le Conseil d'Administration revient dans la salle pour la reprise de la séance. La composition du nouveau Bureau National pour 1982 est communiquée à l'Assemblée sous les applaudissements.

Il est alors procédé à la passation des pouvoirs par l'ancien Président National au nouveau Président élu.

Georges Ravinet adresse ses félicitations au Colonel Bouchier et conclut :

« ...Je suis sûr que mon successeur restera dans l'optique que nous nous étions tracée : œuvrer dans l'intérêt des Pionniers et de notre Association, et en souvenir de notre Patron qui dès le lendemain de la Libération se dévoua sans compter pour les Pionniers.

« Il faut avoir confiance en l'avenir que je souhaite heureux pour notre France, notre Association et la Résistance tout entière. Vive la France ! »

Le Colonel Bouchier, nouveau Président National, répond en assurant chacun de son désir d'être digne de la confiance qui vient de lui être témoignée et de continuer l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs dans la même ligne de conduite.

Puis il demandait à l'Assemblée de montrer sa reconnaissance et son amitié envers son Président sortant en le nommant « **Président National Honoraire** ». Il lui remettait au nom de de tous un très beau parchemin que Georges Ravinet recevait avec beaucoup d'émotion sous les chaleureux applaudissements de l'Assemblée.

Cotisation 1983. — Le Conseil d'Administration avait proposé de porter, pour 1983, le montant de la cotisation annuelle de 40 à 50 F. Sur 289 votes exprimés, cette proposition est adoptée par 286 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Informations diverses. — Le Secrétaire National donne ensuite quelques informations sur les prochaines activités et cérémonies de l'Association, ainsi que les directives pour la suite du congrès.

Motions. — Le Conseil propose une motion et au cours de la discussion, un paragraphe supplémentaire est proposé par le Secrétaire National pour placer en tête de cette motion. Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire National propose une deuxième motion également adoptée à l'unanimité.

On trouvera les deux motions en encadré dans ce bulletin.

Interventions. — La parole est donnée à M. Dessommes, Directeur Interdépartemental aux Anciens Combattants, représentant M. le Préfet et M. le Directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants de l'Isère. Il se déclare très heureux d'avoir assisté à une Assemblée tenue dans une ambiance sereine et fraternelle puis donne des indications et des chiffres sur le fonctionnement du Ministère des Anciens Combattants.

Le Général Le Ray, un de nos Présidents d'Honneur, intervient ensuite et principalement pour parler de la sortie du livre d'Henri Noguères, le tome 5 de l'« **Histoire de la Résistance** » et faire part à l'Assemblée de son inquiétude et de son désaccord sur la façon dont est présentée dans ce livre l'action du Maquis du Vercors. Par diverses interventions, l'Assemblée soutient le point de vue du Général Le Ray.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Au Monument aux Morts. — Derrière le Drapeau National et les fanions des Sections, les participants se rassemblent alors pour se rendre en cortège au Monument aux Morts d'Autrans. Ils avaient été rejoints par les épouses et les sympathisants qui arrivaient d'une agréable promenade en car dans le Vercors, organisée par la Section d'Autrans.

Devant le Monument, on allait tout d'abord assister à une remise de décorations. C'est ainsi que, de la main du Général Max Gaillard, Marin Dentella recevait la Médaille Militaire ; Eugène Rey la Croix de Guerre et la Croix de Combattant ; Joseph Chaumaz la Croix du Combattant.

Puis des gerbes étaient déposées par la municipalité d'Autrans et les Pionniers. La minute de silence clôturait la cérémonie.

Le repas. — Les appétits aiguisés par l'heure avancée, la majorité des participants revenait à l'O.C.C.A.J. pour le repas.

Après un apéritif très apprécié offert par la municipalité, 243 convives prenaient place autour des tables et un menu de choix allait être parfaitement servi par un personnel alerte et aimable.

L'ambiance n'allait pas tarder à monter, nourrie comme toujours par les souvenirs du maquis, anecdotes amusantes mais aussi rappel de journées tragiques.

Les chanteurs et conteurs d'histoires (Lili Servonnet, Maurice Donnadiou...) recueillaient les applaudissements.

Enfin, tard dans la fin d'après-midi, le Chant des Pionniers, entonné en chœur marquait avec l'émotion nécessaire la fin de la journée magnifique.

Elle pouvait laisser ainsi présager encore d'autres rassemblements fraternels des « Pionniers du Vercors ».

Les personnalités. — Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'avoir parmi nous :

- M. Dessommes, Directeur Interdépartemental aux Anciens Combattants, représentant M. le Préfet et M. le Directeur de l'Office des Anciens Combattants de l'Isère ;
- M. le Maire d'Autrans ;
- M. Jean Faure, Conseiller Général et représentant M. Pillet, Président du Parc Régional du Vercors ;
- Le Général Max Gaillard, représentant le Général Barthez, Commandant la 27^e Division Alpine ;
- M. Marc Muet, Président de la Résistance Unie de l'Isère ;
- Mme De Luca, Déléguée du « Souvenir Français » de Villard-de-Lans.

Les Généraux Costa de Beauregard et Le Ray, nos Présidents d'Honneur, avaient tenu à venir assister à cette Assemblée.

Etaient excusés :

- M. Mermaz, Président de l'Assemblée Nationale, Président du Conseil Général de l'Isère ;
- M. Maisonnat, Député-Maire de Fontaine, Conseiller Général de l'Isère ;
- Le Colonel Tanant, délégué de l'Isère du « Souvenir Français » représenté par notre camarade G. Buchholtzer ;
- Le Général Descour, Président d'Honneur, ainsi que Paul Brisac et Eugène Samuel, Vice-Présidents d'Honneur, n'avaient pu se joindre à nous pour raisons de santé ou d'éloignement, ainsi que de nombreux Pionniers qui avaient adressé leurs excuses de ne pouvoir se rendre à Autrans.

LES MOTIONS DU CONGRES



PREMIÈRE MOTION :

Les Membres de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, réunis en Assemblée Générale statutaire à Autrans le dimanche 2 mai 1982 :

- Affirment leur attachement aux valeurs qu'ils ont défendues en combattant au Vercors ; au respect du sacrifice et du souvenir des Morts ; à la défense de l'action de la Résistance contre ses ennemis présents et futurs ;
- Prennent acte avec satisfaction que la loi du 2 octobre 1981, en son article unique, modifiant l'article L. 222-1 du Code du Travail, a rétabli la journée du 8 mai comme fête légale fériée et chômée ;
- Constatent que la Commission tripartite de rattrapage du Rapport Constant avait fixé le montant du retard à 14,26 % ;
- Rappelent qu'une revalorisation de 5 % est intervenue en 1981 ;
- Demandent que la fixation de la deuxième étape du rattrapage (5 %) soit réglée en 1982 ; que le solde de ce rattrapage (4,26 %) soit inscrit dans le collectif budgétaire de 1983 ;
- Demandent que les décisions concernant l'attribution des Cartes de Combattant et de Combattant Volontaire de la Résistance soient prises à l'échelon départemental, où les faits peuvent être jugés de façon plus objective ;
- Souhaitent que la journée du 8 mai devienne fête nationale symbolisant le rejet de toute idéologie totalitaire ;
- Suggèrent que les cérémonies du 8 mai permettent d'associer la jeunesse française et européenne dans un même élan vers la Paix.

DEUXIÈME MOTION :

Les Membres de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, réunis en Assemblée Générale annuelle à Autrans le dimanche 2 mai 1982 :

- Expriment au Président National Georges Ravinet leur cordiale amitié et leur reconnaissance pour avoir conduit les destinées de l'Association du 23 avril 1972 au 2 mai 1982 avec dévouement, compétence, désintéressement et dans le plus pur esprit de la Résistance ;
- Souhaitent voir l'Association continuer son œuvre après lui dans la même ligne de conduite qu'il a poursuivie pendant dix ans à l'exemple de ses prédécesseurs ;
- Espèrent qu'il continuera à apporter à l'Association l'aide de son expérience.

Pionniers !

Prochaines dates à retenir



Dimanche 4 juillet 1982 :

RASSEMBLEMENT A GRESSE-EN-VERCORS

DES ANCIENS DES PAS DE L'EST

Dimanche 18 juillet 1982 :

CÉRÉMONIE INTIME A VASSIEUX

Rassemblement à 11 heures au Mémorial

Après la cérémonie, pique-nique laissé au gré de chacun

Dimanche 25 juillet 1982 :

CÉRÉMONIE DU PAS DE L'AIGUILLE

A 9 h 30 : Cérémonie d'anniversaire au Pas.

A 11 h 00 : Dans la prairie des Fourchaux (au pied du sentier),
inauguration de la Stèle.

Samedi 14 août 1982 :

**MONUMENT DES FUSILLÉS DU COURS BERRIAT
A GRENOBLE**

A 18 heures : Cérémonie anniversaire organisée
par la Municipalité de Villard-de-Lans
et la Section des Pionniers de Villard-de-Lans.

AVIS

Par ordre du Général BROSSET, commandant d'armes, il est interdit aux troupes régulières ou F. F. I. de tirer contre les maisons, fenêtres ou autres abris éventuels d'adversaires hypothétiques.

Comme il est évident que les troupes régulières et F. F. I. obéissent à leurs chefs et aux ordres qu'ils en reçoivent, les individus qui se rendraient coupables d'une infraction au présent avis ne peuvent être ni membre d'une troupe régulière, ni membre F. F. I. En conséquence, ils seront immédiatement désarmés et rayés des contrôles des dites troupes.

L'action collective étant plus grave que la faute individuelle et les provocations constituant une faute, tout véhicule automobile traversant la ville hérissé d'armes automatiques ou autres sera considéré comme l'instrument d'une provocation qui ne saurait être tolérée.

Les passagers d'un tel véhicule seront désarmés et rayés des cadres de la troupe à laquelle ils prétendent appartenir; les véhicules seront confisqués; les officiers, s'il s'en trouve sur ces véhicules, recevront interdiction de porter les insignes de leur grade.

Tout officier des troupes régulières ou F. F. I. est habilité à considérer comme en faute tout individu pris sur le fait. Les membres du D. C. R. prenant sur le fait un individu en infraction avec le présent avis l'amèneront au chef d'état-major des F. F. I. s'il se prétend des F. F. I., ou des troupes régulières s'il en fait partie. Ces officiers supérieurs jugeront du sort à faire aux délinquants.

Cet avis est le premier du Commandant d'armes. Il convient de montrer la discipline dont on est capable en s'y conformant; la discipline doit être librement consentie; il serait désolant d'avoir à l'imposer.

Le Général Commandant la 4^e D.F.L.

Commandant d'Armes de Lyon.

Signé : **BROSSET.**

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE LYONNAISE 142 rue de la Barre, Lyon et 85 bis, cours Tolstoï, Villeurbanne

Réunion du Bureau National du Samedi 15 Mai 1982

Notre camarade A. Allatini, délégué de la Section de Paris, avait adressé ses excuses pour son absence à la réunion du Conseil d'Administration du 27 février. Sa lettre, postée à Paris le 24 février, mais qui n'a pas dû prendre le T.G.V. ne nous est parvenue à Grenoble que le 4 mars. C'est ainsi qu'il n'a pu être mentionné dans les excuses de cette réunion.

Présents : L. Bouchier, M. Dentella, G. Féreyre, A. Darier, E. Chabert, G. François.

Excusés : D^r H. Victor, A. Croibier-Muscat, A. Benmati, G. Ravinet.

La séance est ouverte à 14 h 15 par le Président National Louis Bouchier.

Assemblée générale et Congrès du 2 mai à Autrans. — Le Secrétaire Darier donne le compte rendu de cette journée du 2 mai dont on trouvera le détail dans ce bulletin. Le Bureau National adresse ses plus vives félicitations à la Section d'Autrans et à son Président Maurice Repellin pour l'organisation matérielle qui s'est avérée parfaite, tant au niveau de l'accueil que de la salle de l'Assemblée et de l'organisation et du déroulement du repas qui fut un modèle du genre. Un grand merci donc à la Section d'Autrans à qui on ne fait jamais appel en vain.

Quant à l'Assemblée elle-même, il est noté son parfait déroulement et la présence d'un nombre satisfaisant de Pionniers.

L'importante question du dépouillement des votes devra être examinée de très près et faire l'objet d'une solution rigoureuse et définitive pour l'an prochain.

Au sujet de la date et du lieu de l'Assemblée générale de 1983, aucune décision ne peut être prise ce jour par le Bureau National, en l'absence des représentants des Sections. La question est reportée à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Concours de boules. — Pour les mêmes raisons que l'Assemblée générale, la date et le lieu du concours de boules 1982 ne peuvent être déterminés. (Voir l'encadré spécial dans ce numéro).

Inauguration de l'« Avenue du Maquis du Vercors » à Berck. — Cette cérémonie doit avoir lieu le samedi 22 mai. Les relations étroites avec notre camarade P. Gathelier, sur place à Berck, semblent indiquer que tout se présente bien. Le voyage annuel de l'Association organisé autour de cette date, du 20 au 23 mai, est maintenant au point.

Le même jour, 22 mai, G. François se rendra à Vassieux où se trouvera déjà E. Chabert, permanent de la « Salle du Souvenir » pour rendre compte d'une cérémonie qui doit avoir lieu dans notre Cimetière.

Médailles. — Le Bureau National décide de mettre en route la préparation de la sortie de la Médaille « Maquis du Vercors », prévue à l'occasion du 40^e anniversaire (voir l'encart de ce numéro). Il est décidé également de prévoir une médaille ne comportant pas de motif au verso.

Terrain de Vassieux. — Les démarches sont toujours en cours principalement auprès du Conseil Général de la Drôme.

Cérémonie de Saint-Nizier. — La commémoration officielle du 38^e anniversaire des combats du Vercors aura lieu à Saint-Nizier le dimanche 13 juin 1982, selon l'horaire suivant :

- 9 h 30 : Monument de la Résistance, avenue des Martyrs à Grenoble.
- 10 h 30 : Cérémonie principale au Cimetière de Saint-Nizier.
- 12 h 00 : Cérémonie de l'« Hirondelle » à Valchevrière.
- 12 h 30 : Pique-nique à Chalimont et concours de pétanque de l'« Hirondelle ».

Il est prévu à Saint-Nizier la présence de l'Amicale des Déportés en Italie.

Dimanche 18 juillet. — Cérémonie intime à Vassieux, à 11 heures au Mémorial. Ensuite, pique-nique laissé au gré de chacun.

Dimanche 25 juillet. — Cérémonie du Pas de l'Aiguille à 9 h 30. Après la cérémonie traditionnelle qui aura lieu comme toujours au Pas, devant le Monument et le Cimetière, il sera procédé à l'inauguration, à 11 heures, de la stèle des Fourchoux, dans la clairière située au pied du sentier.

Samedi 14 août. — Cérémonie à 18 heures au Monument des Fusillés du Cours Berriat à Grenoble, organisée par la municipalité de Villard-de-Lans et la Section des Pionniers de Villard-de-Lans.

Activités. — Un compte rendu succinct est donné sur les récentes et diverses cérémonies relatées dans ce bulletin.

Emission de timbre. — Question à suivre en fonction de la réponse reçue du Ministère des P.T.T.

Adhésion. — Le Bureau National sursoit à une demande d'adhésion, pour recherche de renseignements complémentaires.

Plaque « Monaco ». — Une lettre sera adressée à Résistance Unie de l'Isère concernant cette plaque à poser à Méaudre.

Prochaines réunions. — Le Bureau National et le Conseil d'Administration se réuniront le samedi 4 septembre 1982.

La séance est levée à 17 h 30.

Vercors



Vertes forêts de mon enfance,
Nobles collines du Vercors,
Combien de nos enfants sont morts
Le regard bercé d'espérance.

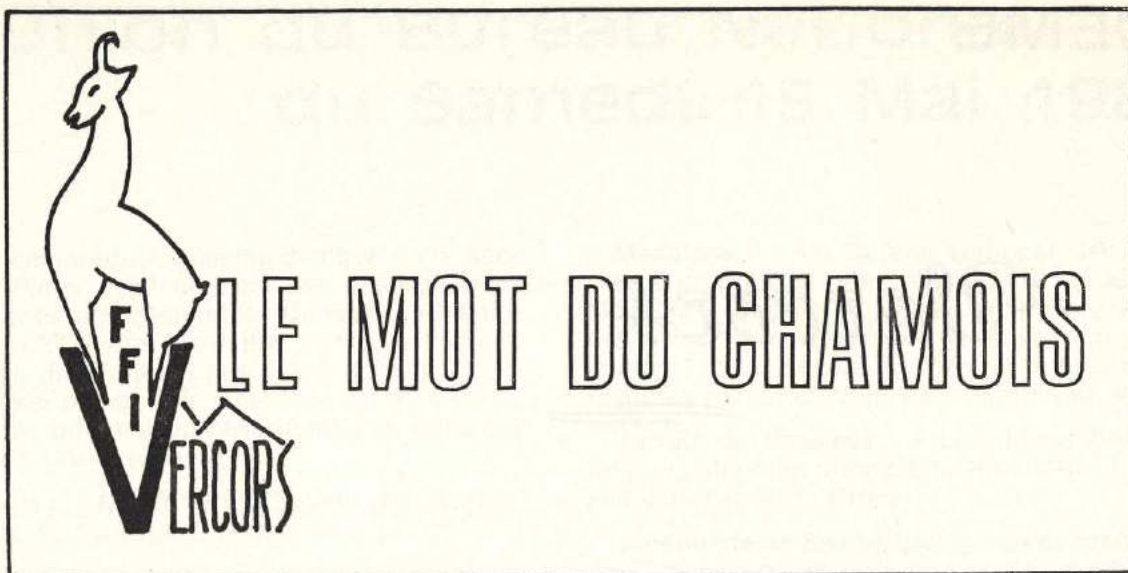
Le bois ruisselant de lumière
S'endort bruissant de leurs chansons,
Tandis qu'au cœur de la clairière
S'alignent quatre croix sans nom.

O le bruit sourd d'un corps qui tombe
Sur la poussière du chemin !
O le spectacle d'une tombe
Sous le crépuscule d'étain !

Fossés, ruisseaux, bosquets, fontaines,
Vous qui les avez bien connus,
Chantez la douce cantilène
Des belles voix qui se sont tues.

Et la pluie bleue, ce soir, féconde
Sur les feuillages du Vercors
Où s'abritait l'espoir du monde
Une moisson de larmes d'or.

*Ce poème a été écrit par les élèves
de la classe de troisième du Collège
Public de Pleine-Fougère (Ille-et-
Vilaine).*



On l'attendait, ce 8 mai 1982 !

Depuis le 2 octobre 1981, où une loi en faisait à nouveau une fête légale fériée et chômée, on pouvait penser qu'on aurait bien le temps d'organiser des manifestations, tant officielles que populaires, digne de ce grand jour retrouvé.

Et le Ministre des Anciens Combattants, le 4 février 1982, adressait aux Préfets une note circulaire de plus de deux pages sur l'organisation de la journée telle qu'il l'envisageait et selon les directives du Chef de l'Etat.

En voici quelques passages principaux :

« ...Je souhaiterais qu'à côté des anciens combattants, les jeunes fleurissent les monuments aux morts, les plaques commémoratives, les carrés militaires, les nécropoles nationales françaises comme les cimetières où sont enterrés des soldats des armées alliées et ennemies morts sur notre sol.

« Ces cérémonies donneront l'occasion d'organiser les défilés militaires traditionnels avec les concours musicaux convenables.

« Cette association de la jeunesse... pourra également revêtir l'aspect de compétitions sportives réservées aux juniors et cadets et organisées sous la forme de challenges, à l'intérieur du département par les fédérations (sportives) préalablement sollicitées...

« Je doterai ces compétitions de cinq coupes par département... La remise de ces coupes aura lieu devant les monuments aux morts, ou les

monuments de la résistance... et gagnera à être suivie d'un vin d'honneur où les équipes et les vainqueurs individuels seront fêtés en même temps que les anciens combattants.

« A cette dotation s'ajouteront soixante insignes de la paix portant l'inscription « 8 mai 1945 » et cinq médailles commémoratives...

« Je souhaiterais que puissent être organisées, avec le concours des jeunes, tant civils que militaires, des courses relais dans la journée même du 8 mai...

« J'ajoute que toutes les initiatives qui marquent le caractère de fête de cette journée seront les bienvenues et qu'il n'y aurait que des avantages à voir les manifestations du souvenir se clôturer par des bals populaires à l'initiative des municipalités ou des associations. »

On voit que le Ministre des Anciens Combattants avait donné là des bases intéressantes pour le 8 mai que nous attendions.

Et il précisait :

« ...Il est indispensable de se mettre à l'ouvrage dès maintenant et de prévoir dans chaque département un groupe de travail qui fonctionnera sous votre autorité et que j'ai l'honneur de vous demander de mettre en place dès à présent... »

Mais il ajoutait aussi :

« ...Il va de soi que ces manifestations n'auront leur pleine signification qu'à la mesure des initiatives et des concours des autorités locales...

« ... Les administrations concernées sont les suivantes : Ministère de la Défense, de l'Éducation Nationale, de la Culture, et de la Jeunesse et des Sports dont les chefs de service locaux devront être étroitement associés aux travaux de ce comité départemental... »

Comment les choses se sont-elles passées à Grenoble, ville Compagnon de la Libération ?

Faisant suite à la note du Ministre du 4 février, une première réunion s'est tenue à la Préfecture de l'Isère le 26 mars à 11 h 30 qui dura à peu près une heure et à laquelle assistaient 37 personnes, sous la présidence de M. le Préfet. Quatre groupes de travail étaient créés : Cérémonies grenobloises, Information jeunesse, Prix de la Résistance, manifestations sportives.

Ces groupes se sont probablement réunis plus longuement ensuite, comme ils le devaient mais, apparemment, ont dû intervenir de nombreuses, sérieuses et insurmontables « difficultés » et surtout pour les trois derniers nommés car le résultat général et visible pour la journée du 8 mai fut celui-ci :

Tout s'est limité — je dis bien à Grenoble — à deux brèves cérémonies. La première au Monument de la Résistance, à laquelle si on enlève les personnalités officielles et les dirigeants d'Associations, assistait à peine une cinquantaine de personnes ; la seconde boulevard Clemenceau, avec deux cents personnes.

Et le lendemain, le « Dauphiné Libéré » n'éprouvait aucune gêne à titrer triomphalement : « Un 37^e anniversaire d'un éclat exceptionnel ». L'article dithyrambique, et non signé, aurait-il été rédigé par quelqu'un qui n'y était pas, lui non plus ?

En tout cas, si on a vu un peu le Souvenir, on n'a pas vu la foule ni la fête.

Alors, comme souvent sinon toujours, on trouvera certainement beaucoup plus de causes et de circonstances ayant conduit à cet échec, plutôt que des responsables.

Mais je pense que c'est aux Associations d'Anciens Combattants, Résistants, Déportés — toujours de Grenoble — de faire d'abord leur mea-culpa. Car c'est à elles que revenait sans aucun doute de mener pareille affaire.

Mais rien ne se fait tout seul et sans peine. Après avoir réclamé si longtemps et avec tant de force un 8 mai, on pouvait croire qu'elles mettraient tout en œuvre pour réaliser le maximum en se battant ensemble contre les embûches et en « exigeant »

comme elles en avaient le droit, appuyées par leur Ministre et le Chef de l'État. On s'est peut-être préoccupé seulement de savoir qui lirait le « message » à une population qui fut absente.

Le 8 mai 1945, les trois quarts de la ville étaient dans la rue parce que ce jour-là, rien d'autre ne comptait ; c'était le Jour de la Victoire. Trente-sept ans après, beaucoup de choses passent avant.

La grasse matinée, les loisirs, l'argent, les vacances, et puis aussi les fins de mois, le chômage, la maladie. Tout cela occupe déjà bien les pensées et les journées.

Et il faut encore laisser la place qui leur est faite à l'indifférence, l'égoïsme, et vous le savez bien aussi au dénigrement, à la méchanceté et la haine.

Reste-t-il après cela beaucoup de temps dans une année pour consacrer une journée — une toute petite journée de 8 mai — à se souvenir ensemble de la fin d'un cauchemar, de la lumineuse espérance qui l'accompagnait, à ne pas oublier ceux qui ont tout donné pour nous permettre aujourd'hui de vivre, et par dessus tout à faire en sorte que la Paix soit sur la terre, le plus longtemps possible, avec tous les hommes de bonne volonté ?

Il est clair et regrettable qu'à cette question posée, la réponse donnée à Grenoble, ville Compagnon de la Libération, est négative.

Il faudra donc, dans cette ville, parler du 8 mai 1982 avec beaucoup de retenue, d'humilité et de modestie.

Mais peut-être que rien n'est encore perdu, pour ceux qui y croient et qui le veulent, s'ils sont encore assez nombreux et fervents.

Ce 8 mai retrouvé ne doit alors rester qu'une leçon qui montre tout ce qu'il y aura à faire l'an prochain.

« Mais il est tombé un samedi, dans le week-end » disent certains !

L'an prochain, le 8 mai, eh bien ce sera un dimanche, en plein dans le week-end aussi !

Et savez-vous ? l'année suivante, en 1984, ce sera un mardi.

Un beau « pont » en perspective !

CONCOURS DE LA RESISTANCE

Nous n'avons pratiquement jamais connaissance — parce qu'ils vont probablement finir dans les archives — des travaux faits par les élèves pour le Concours de la Résistance.

Nous avons le plaisir de reproduire ici, sans y changer un mot naturellement, le devoir réalisé en 1980 par trois élèves de la classe de troisième du lycée Jean-Prévost, de Villard-de-Lans : Pascal Fillet, Laurent de Lustrac et Jean-Marc Figari. Le premier nommé est le petit-fils de notre camarade Louis Sébastiani, Secrétaire de la Section de Villard-de-Lans.

INTRODUCTION.

Nous voici en 1980. Quarante ans après la seconde guerre mondiale, la population se divise encore en deux groupes distincts. Non, ceux qui ont vécu la guerre n'ont pas les mêmes idées, la même conception des choses que ceux qui ne l'ont pas vécue. Non, la Résistance, les Forces Françaises de l'Intérieur, les alliés, Vichy, les combattants allemands n'ont pas la même signification, la même définition pour ces générations différentes. Une enquête menée auprès de touristes et de passants de tous âges, qui, donc paraît objective, en est la preuve.

En effet, les personnes qui nous disaient être anciens résistants trouvaient nos questions très simples, très évidentes et donnaient presque toutes des arguments analogues. Les autres, beaucoup plus jeunes s'avéraient soit très intéressés, soit antimilitaristes. C'est d'après ce sondage d'opinion que nous avons pu constituer des groupes représentant les différents types de personnes que nous avons interrogées.

I. - ILS ONT VÉCU LA GUERRE.

Les résistants, les personnes plus âgées ont eu deux réactions vis-à-vis des questions posées. Soit ils nous expliquaient clairement la guerre, son importance, son histoire, en imprégnant ces faits de souvenirs imagés comme s'ils eussent voulu nous faire revivre leur « aventure », soit ils nous congédiaient d'un air froid, pensant qu'ils allaient être victimes de nos moqueries, s'ils donnaient suite à nos questions qu'ils jugeaient trop évidentes. La raison principale de ces réactions est la place pri-

mordiale qu'a prise la guerre dans leur vie et celle de la nation.

1. Certains trouvent que la résistance, à laquelle ils ont certainement pris part, mérite d'être connue de tout le monde et ils passent le reste de leur vie à instruire les profanes sur la vie dure qu'ils tentaient de mener aux troupes allemandes.

2. Les autres, pour qui ces événements furent primordiaux, pensent que chacun d'entre nous, Français de 1980, doit connaître parfaitement la guerre et ses détails. C'est pourquoi, lorsque nous les questionnons sur la chronologie, l'histoire des événements de cette seconde guerre mondiale, ils ouvrent de grands yeux, étonnés de notre ignorance et croyant surtout que nous les ridiculisons en mettant en doute leurs connaissances très sûres.

Mais que pensent les plus jeunes, eux qui n'ont pas connu la guerre ?

II. - ILS N'ONT PAS VÉCU LA GUERRE.

Ce groupe est beaucoup plus varié. Les jeunes qui le composent adoptent diverses attitudes envers les événements de la résistance. Une importante partie est constituée par des antimilitaristes.

1. Antimilitaristes, pourquoi ?... Simplement parce que, n'ayant pas connu la guerre, ils ne se représentent pas exactement. Certains même, ignorent des faits connus et de grande importance comme l'appel du Général de Gaulle.

2. Par contre, quelques jeunes sont bornés, braqués contre la guerre. Peut-être ont-ils été dégoûtés ?...

3. Une partie des antimilitaristes s'intéresse à la résistance, œuvre de leurs aïeux, mais lutte pour qu'une nouvelle guerre ne recommence pas.

4. Pourtant, une minorité demeure très intéressée par la résistance et son histoire. Ils ne souhaitent pas la guerre, mais seraient prêts à la faire si pareil cas se reproduisait.

5. Persistent encore quelques fanatiques auxquels les simples guerres ne suffisent pas, et qui dénigrent tout ce qui pourrait apporter la paix.

III. - CE QUE PENSENT LES PLUS INTÉRESSÉS.

Ils connaissent tous bien l'histoire de la résistance, les faits de la guerre. Ils louent les résistants, leurs actes, leur bravoure. « Tous ceux qui ont rejoint le Général de Gaulle, tous ceux qui ont été ses disciples, ont bien agi » pensent-ils. Certains déplorent le fait que les troupes soient restées dans le sud de la France. D'autres vénèrent les résistants mais pensent que la résistance signifie présence de la guerre et que cette guerre est déplorable. Chez tous ces gens qui demeurent intéressés par les événements de la résistance, mais qui luttent contre la guerre, une chose est sûre : les résistants ont bien fait de s'opposer à l'ennemi ; nous ne serions sinon peut-être pas là à l'heure actuelle. Ceux qui se sont alliés au Général de Gaulle ont pris une bonne décision.

IV. - LES NON INTÉRESSÉS.

Les faits primordiaux de la résistance leurs sont inconnus, étrangers. Ils ne savent pas ou ne veulent pas savoir le « pourquoi » et le « comment » de la résistance.

V. - CONCLUSION.

Les opinions des Français de 1980 divergent. Non, ils ne pensent pas de la même façon, ce qui s'explique par la différence de génération. Une moitié est intéressée par les événements de la résistance, l'autre non. Pourtant tous, ou presque, luttent pour que règne désormais la paix. N'est-ce pas en partie grâce à la résistance qu'aujourd'hui nous vivons libres ?...

Le 18 juin 1940, de Gaulle lance son appel aux Français, et en mai 1945 c'est la victoire des troupes alliées à laquelle participe la France.

Avouons que les résistants ont réussi leur entreprise sur tous les points de vue. En cinq ans, ils sont parvenus à former leur mouvement, à s'organiser pour combattre avec une volonté commune afin d'accéder au résultat désiré.

Leur espoir toujours vivant au cours de la guerre leur a fourni le courage nécessaire pour persévérer dans leur dure tâche. Ils ont voulu vaincre, ils ont vaincu ; ils ont refusé de se soumettre et ainsi ont permis à la France de contribuer à part entière à la victoire finale de mai 1945. L'appel du Général de Gaulle est donc une réussite exemplaire que nous ne devons pas oublier. Que seraient devenus à l'heure actuelle les Français sans cet appel vigoureux ?

En effet, le Général de Gaulle touche un peu à l'amour-propre des Français, il les conjure de ne pas capituler, leur rappelle que la France n'est pas le seul pays en jeu, qu'il faut sauver l'honneur de leur patrie en la rendant présente à une victoire future... Sans même évoquer le caractère aléatoire de celle-ci. Pour finir, il leur demande de résister à l'envahisseur.

Les Français doivent se rappeler que c'est la ferveur de cet appel qui a suscité l'espoir des Français. Et comment y seraient-ils restés impassibles, de Gaulle y ayant mis tant de vivacité ? Rien qu'en le lisant, on se sent transporté.

Ceci doit servir de « leçon » aux Français ; ils doivent se rendre compte de ce que les résistants ont fait. Mais aujourd'hui, seraient-ils capables de recommencer si pareil cas se reproduisait ? S'ils étaient « acculés » dans cette situation, que feraient-ils ? Est-ce beaucoup d'entre eux préféreraient subir l'occupation plutôt que de prendre les armes au risque de mourir ? Je ne l'espère pas.

Quoi qu'il en soit, les Français de 1980 doivent une fière reconnaissance aux résistants qui leur auront permis de vivre libres.

La Promotion 81/83 de la Corniche du Collège Militaire du Mans à pris le nom de "VERCORS"



Le 5 décembre 1981, une délégation des Pionniers s'est rendue à l'invitation du Colonel Goubil, commandant le collège militaire du Mans.

Ce jour-là, en effet, devait se dérouler dans l'immense cour devant l'école, la cérémonie traditionnelle de remise des calots à la nouvelle promotion de la Corniche Bir-Hakeim, qui avait choisi de prendre le nom de « **Vercors** ».

C'est ainsi que le Président National G. Ravinet, accompagné de L. Daspres, E. Chabert et A. Darier, purent assister à une exceptionnelle soirée, qui eut la chance d'être favorisée par un temps clément car on craignait la pluie.

A 18 heures, dans la chapelle du collège, une messe était dite à laquelle assistaient toutes les autorités civiles, militaires et religieuses de la région, et au cours de laquelle était magnifié le sacrifice des Morts de notre Maquis.

Puis la foule se rendait dans la cour. Le collège était présenté au Lieutenant-Colonel, commandant en second du collège, puis suivait l'Honneur du Drapeau.

A 20 heures, les « Bizuths » se mettaient en place, puis arrivaient les Anciens. Cette journée commémorant l'anniversaire de la victoire d'Austerlitz, était marquée par une évocation historique avec l'arrivée de l'Empereur et de deux maréchaux d'Empire sur de fringants chevaux.

Le « Z » de corniche — celui qui est élu par ses camarades pour les représenter auprès du Colonel — prononçait sa « Harangue » dont nous extrayons ce passage :

- « Que votre effort soit pur de tout égoïsme !
- Que votre course au succès soit exempte
[d'arrivisme !
- Que la compétition n'étouffe jamais en vous
[la fraternité ! »

L'instant solennel de la remise des calots voyait les vingt élèves, à genoux, recevoir de leurs Anciens l'insigne de leur promotion.

Deux écrans géants avaient été fixés sur la façade principale du collège et un montage de diapositives avec commentaire retraçait durant une vingtaine de minutes l'histoire du maquis du Vercors, dans le silence recueilli et attentif d'un public très nombreux.

Ce montage avait été conçu par les élèves eux-mêmes, sous la direction du Capitaine Célérier qui nous avait rendu visite à Grenoble au début du mois de novembre et à qui nous avons pu donner, avec le Colonel Tanant, des indications et des documents pour ce travail, fort bien réalisé d'ailleurs.

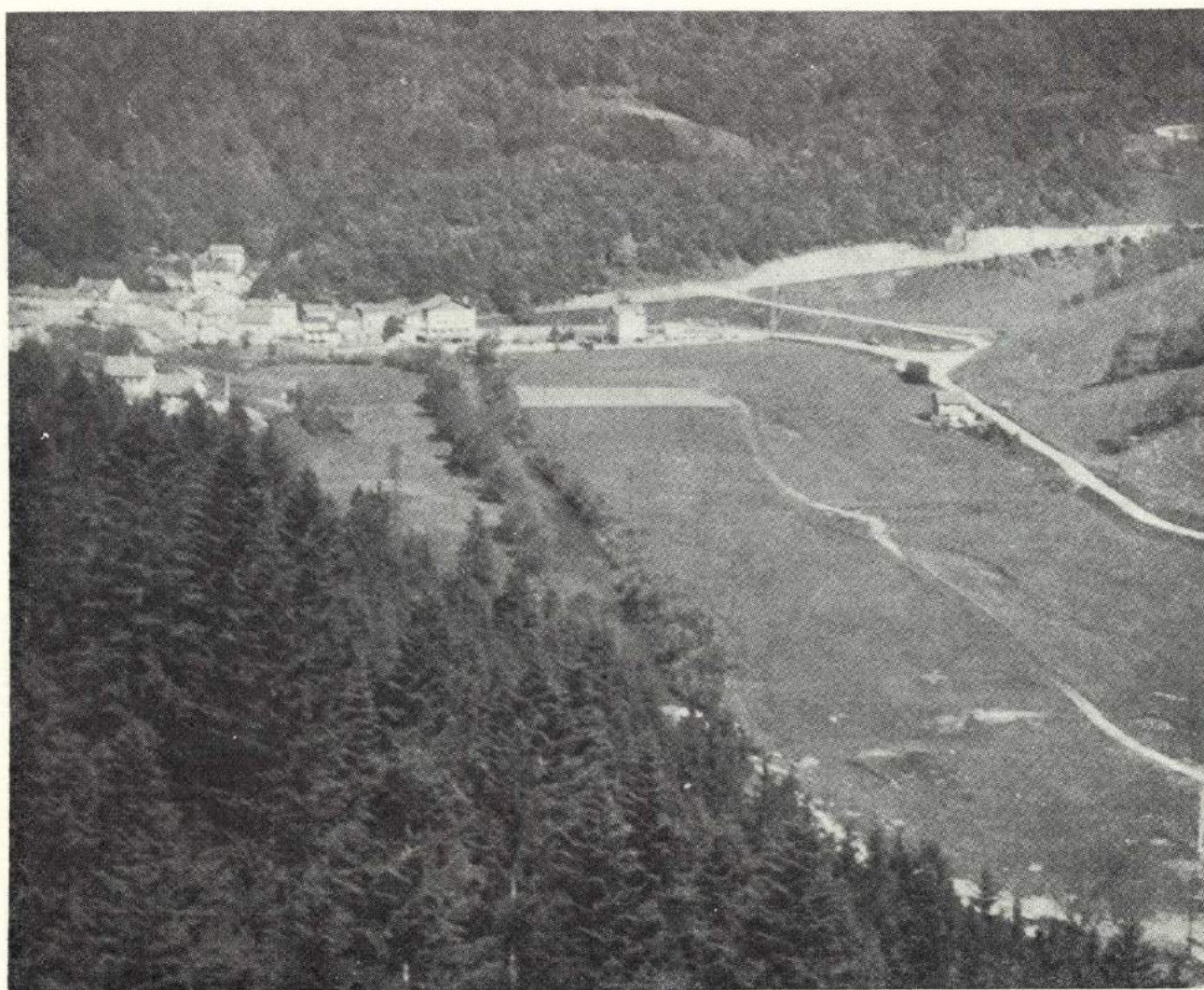
C'était ensuite le lunch, très apprécié comme toujours par les invités. Les Pionniers purent s'entretenir longuement avec les jeunes élèves, particulièrement heureux d'être en contact avec d'anciens maquisards. Les intéressantes conversations montraient à la fois leur soif d'apprendre ce qu'avait été notre maquis, mais aussi l'ignorance presque totale qui était la leur jusque-là. Un voyage dans le Vercors fut envisagé, s'il s'avère possible de le réaliser.

Ce n'est qu'à une heure très avancée que les Pionniers pouvaient gagner la « chambrée » mise à leur disposition, pour prendre un repos bien gagné.

Le lendemain matin, ils reprenaient le train en direction de Grenoble, via Paris. Ils rapportaient de leur voyage et de leur court séjour l'impression reconfortante de la force du nom du Vercors — il avait d'abord été envisagé par la promotion de prendre celui du « Maquis de Saint-Marcel, plus proche, mais celui de Vercors a prévalu — et surtout de constater que ces jeunes gens, qui ont décidé de faire une carrière militaire, désirent devenir des officiers prêts à servir la France, comme l'ont fait les maquisards du Vercors.

Nous n'oublions pas de signaler que la fanfare du 6^e B.C.A. était présente et s'est magnifiquement produite tout au cours de la cérémonie.

PAYSAGES



La Balme de Rencurel.

MAQUIS



La garde aux Gorges d'Engins, juin 1944.

ARCHIVES



Inhumations au Cimetière de Vassieux en 1948.

Distinctions

Lors des cérémonies du 8 mai à Romans, notre camarade Pierre Cuminal de la Section de Romans a reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains de Pierre de Saint-Prix, Préfet de la Drôme à la Libération et membre de notre Association.

Le même jour, trois autres Pionniers ont également été honorés à Romans : Nalle Georges, Breynat Ange, Bertrand Lucien. Ils ont reçu la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance, remise par le Colonel Louis Bouchier, Président National.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

INAUGURATION A BERCK DE L'AVENUE DU " MAQUIS DU VERCORS "

La municipalité de Berck (Pas-de-Calais), sur l'initiative et les démarches de notre camarade Pierre Gathelier, a attribué à une artère de cette ville le nom d'« **Avenue du Maquis du Vercors** ».

L'inauguration officielle a eu lieu le samedi 22 mai. A cette occasion, l'Association avait organisé son voyage annuel sur les quatre journées du Week-end de l'Ascension, du 20 au 23 mai. En raison de la proximité de la parution de ce bulletin, le compte rendu détaillé paraîtra dans le prochain numéro.

COURRIER

Nous remercions tous les camarades qui nous ont adressé des cartes postales de voyages : P. Belot de Sainte-Maxime ; H. Valette d'Amélie-les-Bains ; Mme Berthet de Hollande ; M. Houdry de Pologne ; A. Croibier-Muscat de Corse ; H. Cocat de Menton ; Mlle Hæzebrouck de Marrakech.

Il est rappelé aux Secrétaires de Sections et aux auteurs d'articles pour le bulletin que les envois doivent être adressés :

- avant le 20 novembre pour parution en janvier ;
- avant le 20 février pour parution en avril ;
- avant le 20 mai pour parution en juillet ;
- avant le 20 août pour parution en octobre.

Il a été trouvé dans la salle du repas deux boutons de manchette (différents). S'adresser au siège.

Le concours de boules annuel de l'Association aura lieu le dimanche 5 septembre 1982 à Pont-en-Royans.

Inscriptions pour les repas ainsi que des quadrettes avant le 1^{er} septembre au siège, Grenoble.

soutien

10 F

Guercio Ernest, Blum-Gayet Germaine, Millou René, Nouara Brahim, Barrier Pierre, Bossan Léon, Vial Edouard, Robert Jules, Thomas Fernand, Ceccato Mirco, Pinat Noël, Mme Poncet-Moïse, Breynat Michel, Moralès Pierre, Buchholtzer Gaston, Mme Garçon Georgette, Mme Morel Denise, Lecuyer Eugène, Buisson Fernand, Houdry Marcel, Lussi Alexandre, Allard Georges, Chaix Jacques, Rossetti Fernand, Rey Robert, Mazeyrat Léon, Borel Paul, Jansen Marcel, Repellin Léon, Mme Eynard René, Michel Marcel, Mme Bocq Annette.

15 F

Droque Léon.

20 F

Bertrand Aimé, Gachet René, Ferrari René, Kauffmann Hubert, Archinard Jean, Boutin Adrien, Dussert Jean, Veyret Emile, Olivier Jean-Claude, Mme Monthuis-Winter Anita, Ragache Albert, Buchholtzer Gaston, Comtet Paul, Grosset André, Général Olléris Xavier, François Gilbert, Testard Gabriel, Mme Perrot, Bettelin Walter, Ruchon Louis, Mme Pironato, Sabatier Aimé, Rey Aimé, Brun Marcel, Pain Maurice, Ripert Roger, Ragache Georges, Mme Mayousse Max, Guiboud-Ribaud Joseph.

25 F

Chevalier Félix.

28 F

Section de Montpellier.

30 F

Espitalier Daniel, Surle René, Belle Sylvain, Bellier Fernand, Carcelès Salvador, Taisne André, Bachasson Laurent, Grandène Noël, Mme Dimaria Berthe, Chaudet Henri, Mme Pocard Cécile, Gluck Ernest, Mme Blanc Andrée, Ottinger André, Signoret Gaston, Claret Robert, François Louis, Mucel Ernest, Pérazio Jean, Veilleux Henri, Chabert Gérard, Garnier Christian, Jullien Georges, Anonyme.

40 F

Rossi Serge, Paillier Charles, Landais Daniel, Filet Paul, Piron René, Mme Nallet Julia.

50 F

Blanchard Jean, Brisac Paul, Cathala Gaston, Mme Rey, Robbles Jean, Magnat Pierre.

60 F

Séchi Robert, Gathelier Pierre, Gallan Léon, Célerien René, Mme Garcet Jeanne, Payre-Ficot Robert, Vincent-Martin Léon, Benmati Abel, Général Descour Marcel, Poncet Gaston, Anonyme, Grassi Antoine, Hervochon René.

70 F

Sublet Gaston.

80 F

Mme Buisson Marie-Louise, Mariage Callet-Damour.

100 F

Fédération des Amputés de Guerre.

110 F

Mlle Hæzebrouck Monique, Ruel Georges.

120 F

Mme De Luca.

144 F

Section d'Autrans.

Liste arrêtée au 25 mai 1982.

(à suivre).

Dons à l'Association

10 F

Guercio Ernest, Boucher Louis, Millou René, Soulier Jean, Hofman René, Anonyme, Mme Garçon Georgette, Razaire Louis, Margueron Gaston, François Gilbert, Michel Marcel, Mme Bocq Annette.

20 F

Gaia Vincent, Place Marcel, Ravix Albert, Roche Robert, De Vaujany Georges, Nouara Brahim, Mme Mayousse Max, Mme Dimaria Berthe, Filet Paul, Bourg Georges, Magnat Pierre, Général Costa de Beauregard, Mme Monthuis-Winter Anita.

25 F

Chevalier Félix.

30 F

François Louis, Mucel Ernest, Pérazio Jean, Veilleux Henri, Anonyme, Surle René, Belle Sylvain, Bellier Fernand, Carcelès Salvador, Grandène Noël, Mme Morel Denise, Chaudet Henri, Mme Pocard Cécile.

40 F

Rossi Serge.

50 F

Paillier Charles, Blanchard Jean.

60 F

Ginsbourger René, Buisson Maurice, Rupage Robert, Anonyme, Brisac Paul, Chardonnet Georges.

80 F

Mme Savio Albert.

100 F

Payre-Ficot Robert, Allard Georges, Fabre Paul, Pecquet André.

200 F

Mme Nathan-Babiz.

150 F

Chaix Jacques.

400 F

Eclaireurs-Skieurs.

700 F

Merlin-Gerin.

Liste arrêtée au 25 mai 1982.

(à suivre).

Joies et peines



Nous avons pu seulement mentionner dans le précédent numéro le décès de Georges Buisson. Aux obsèques, qui eurent lieu le 25 février à Méaudre devant une foule très importante, le colonel Louis Bouchier, Vice-Président National a prononcé son éloge funèbre :

« C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris hier la mort brutale de notre camarade Georges.

« Membre de notre Association des Pionniers du Vercors depuis sa fondation, Président de la Section de Méaudre, il avait, il y a quarante ans, dès la fin de l'année 1942 été recruté par « Jacques » Samuel et donné son accord pour aider à la mise en place des structures de la Résistance sur le Plateau, et particulièrement des camps de maquisards.

« Ancien chasseur alpin, excellent skieur, très bon montagnard, connaissant parfaitement la montagne, sous-officier de réserve, il a été pour nous, d'emblée, une recrue de choix, ne ménageant ni son temps ni sa peine. Les services qu'il a rendus à la Résistance de fin 1942 au 9 juin 1944 ne se comptent pas et il eut pendant toute la période de l'occupation une conduite exemplaire de patriote.

« Le 9 juin 1944, au moment de la mobilisation des unités du Vercors, il rejoint son unité au sein du Bataillon Philippe, où il combattra, comme sous-officier chef de groupe jusqu'à la dispersion des unités fin 1944.

« Ceux qui l'ont côtoyé ont apprécié sa simplicité.

« Ceux qui l'ont connu ont estimé sa discrétion et sa droiture.

« Ceux qui, comme moi, ont eu la chance d'être de ses amis, ont découvert sa sensibilité, sa gentillesse et sa fidélité.

« Après la Libération, il choisira pour fonder son foyer notre amie Marie-Louise, résistante de la première heure comme lui, avec qui il formera un couple sympathique, fidèle en amitié pour tous les anciens résistants et toujours heureux de les accueillir.

« Georges nous quitte aujourd'hui avec la même discrétion et la même simplicité avec lesquelles il a toujours servi. Au moment où il rejoint ceux de nos camarades martyrs tués au combat ou fusillés par les nazis, je crois qu'il est bon de se souvenir combien nous étions unis et soudés dans le combat clandestin où chacun risquait sa vie, son honneur et le devenir des siens. Je crois qu'il est bon aussi de rappeler que les résistants étaient des volontaires, non de la gloire mais le plus souvent de la mort. Il n'était point question de gloire. Personne n'at-

tendait de son engagement d'autre récompense que celle de voir un jour son pays sortir du cauchemar où il gisait prostré. La Résistance a été simplement l'expression que le patriotisme a revêtu en ces années d'humiliation.

« Mais vous le voyez, par le témoignage et la présence de très nombreux camarades, le souvenir reste. La flamme ne meurt pas, il faut qu'elle se perpétue dans nos esprits et dans nos cœurs, car nous n'avons pas le droit d'oublier ceux qui ont souffert pour nous redonner la liberté.

« Au nom des Pionniers du Vercors, et en mon nom personnel, je renouvelle à notre amie Marie-Louise et à toute sa famille, nos sincères et vives condoléances ainsi que l'expression de notre sympathie émue. Nous sommes de tout cœur avec eux dans la dure épreuve qui les frappe.

« Repose en paix, mon cher Georges. La véritable sépulture des morts c'est le cœur des vivants. Tu resteras donc dans le cœur et dans le souvenir de tous. »

Nous n'avons appris que récemment par la presse le décès, en juin 1981, de Georges Jouneau, qui fut Vice-Président National et Président de la Section de Paris. Il était Compagnon de la Libération et vivait depuis de nombreuses années retiré sur la côte méditerranéenne, pour raisons de santé.

La Section d'Autrans a été éprouvée par la disparition de Robert Velay, son ancien Président, dont les obsèques ont eu lieu le 11 mars 1982. Il avait 80 ans.

Notre camarade Robert Jules de la Section de Valence a eu la douleur de perdre son épouse.

Mme Regard, veuve du Général Regard, est décédée à Grenoble. Ses obsèques ont eu lieu le 4 mai 1982 à Saint-Pierre-de-Commiers (Isère). L'Association était représentée par Marin Dentella et Edmond Chabert.

Le 15 mai 1982 a été inhumée Mme Testard, épouse de Gabriel Testard de la Section de Grenoble.

L'Association s'incline devant la douleur des familles affligées et leur présente ses vives condoléances.

Nous présentons aussi nos meilleurs vœux de rétablissement à notre camarade Scavini Bruno, de La Voulte, et nous n'oublierons pas nos amis Tony Gervasoni et Louis Sébastiani de Villard-de-Lans à qui nous souhaitons un complet retour à la santé.

Gilles Morel-Prot a épousé le 24 avril 1982 Denise Maurice. Gilles est le fils de Mme Morel de Montléry. Ancienne déportée, elle est une des fidèles abonnés de notre bulletin et amis de notre Association qu'elle a connue au cours d'un voyage dans le Vercors.

Notre ami Jeannot Blanchard est dans la joie. Il vient à nouveau d'être grand-père d'une petite Alix, née au foyer de Régine et Jean-Paul Bénistant.

L'Association prend part à la joie de ces heureux événements.

Ces annonceurs nous aident . . .
soyez leurs clients



« KATHY-FLORE »

INTERFLORA

Marcel COUCOUNETTE HARDY

3, passage de la Poste - 38250 VILLARD-DE-LANS

L'AUBERGE DES MONTAUDS

M. et Mme Pierre MAGNAT

BOIS-BARBU

38250 VILLARD-DE-LANS ☎ (76) 95-17-25

AGENCE ANDRÉOLÉTY

32, avenue Alsace-Lorraine

38000 GRENOBLE

Tél. : 47-11-36

HOTEL SOLEIL LEVANT

Mme CATTOZ

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. (76) 95-17-15

Jean BEAUDOINGT

ELECTRICITÉ EN BATIMENT

Le Mas des Bernards - 38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-12-15

René BELLE

PEINTURE - VITRERIE - SOLS

Tél. : 95-17-29

Avenue de Saint-Nizier
 38250 VILLARD-DE-LANS

RESTAURANT LE BACHA

M. et Mme Jean-Pierre DEPETRO

Place de la Libération

38250 VILLARD-DE-LANS

☎ (76) 95-15-24

André RAVIX

Chaussures

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-11-25

J.-P. MAZZOLENI

Boucherie

Place de la Libération

Tél. 95-10-16

38250 VILLARD-DE-LANS

BRUN et PELISSIER

Régie d'Immeubles

12, avenue Alsace-Lorraine

Tél. (76) 87-18-62

38000 GRENOBLE

HOTEL - PIZZERIA la crémaillère

M. & M^{me} APPOLINAIRE

Dépôt pain de campagne cuit au bois

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. 95-14-66

LE CLOS MARGOT

Maison d'enfants à caractère sanitaire

Direction : **M. et Mme DEGACHES Jean**

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-10-52

Mieux habillé pour MOINS CHER

par les magasins « **FEU VERT** »

14. rue Mathieu-de-la-Drôme

12, côte Jacquemart

ROMANS

Entreprise de
MAÇONNERIE et TRAVAUX PUBLICS

D. PESENTI « La Résidence »

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-17-41

HOTEL « LES BRUYÈRES »

Direction M. TROUSSIER

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. (76) 95.11.83

VÊTEMENTS HOMMES ET JEUNES GENS

MAISON DU PROGRÈS

ROMANS

Pharmacie J.-F. COTTE

13, place de la Libération

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-11-95

FINET-SPORT

VÊTEMENTS DE SPORTS

5, rue Félix-Poulat

38000 GRENOBLE Tél. : 87-02-71

GÉRANCES
Transactions immobilières

65, avenue Victor-Hugo

26000 VALENCE

Tél. : 44-12-29

Marcel COULET

Directeur

S. A.

Transports
BOUCHET

1 et 3, route de Lyon

38120 SAINT-ÉGRÈVE

Imprimerie

NOUVELLE

Jean Blanchard

26000 VALENCE

47, av. Félix-Faure

Tél. (75) 43-00-81

TRAVAUX PUBLICS

V.R.D. GÉNIE CIVIL
CANALISATIONS SOUTERRAINES
G.D.F. - P.T.T. - E.D.F.



Constructions industrialisées
Marque déposée

ENTREPRISE J. BIANI

Quartier Revol
26540 MOURS-SAINT-EUSÈBE

Correspondance : Boîte Postale 25
26100 ROMANS

HOTEL 2000

*** NN Georges FEREYRE

détente
bar - salons - jardin
chambres avec
téléphone et bar

télévision
ascenseurs
garage
parking

Avenue de Valence - R.N. 92
26000 VALENCE - Tél. (75) 43-73-01

accessoires auto

COMPTOIR INDUSTRIEL DAUPHINOIS

Boulevard Gignier - 26100 ROMANS
Tél. : 02-32-65



villard de LANS

cœur du Vercors

station de sports d'hiver classée
station de tourisme
station climatique classée

HAUT-LIEU DE LA RÉSISTANCE

LES SOUVENIRS ÉMOUVANTS
D'UNE FILLETTE DE DIX ANS...

" RESCAPÉE DE VASSIEUX EN VERGORS "

par Lucette MARTIN-DE LUCA

Les Geymonds - BP 50 - 38250 Villard-de-Lans

DROGUERIE R. MICHALLET

Place des Cosmonautes Tél. : 56-51-31

34280 LA GRANDE MOTTE

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - COUVERTURE - QUINCAILLERIE

Joseph TORRÈS

Place des Martyrs - 38250 VILLARD-DE-LANS
Tél. : 95-15-35

SELLES ANGLAISES
WESTERN et MEXICAINE
HARNACHEMENTS

BACHES et STORES

Locations

établissements

TARAVELLO

Rue des Charmilles

26100 ROMANS

Tél. : (75) 02-29-01

**Caisse d'Epargne
DE ROMANS
ET BOURG-DE-PÉAGE**



**LES
MAISONS**

D'ARCHITECTES

Confiez votre construction clef en mains
à un groupement d'architectes

RESTAURANT DU SAPIN - Chambres

René BEGUIN

26190 BOUVANTE-LE-BAS

(75) 45-57-63

MATHERON

ENTREPRISE d'ÉLECTRICITÉ

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-15-41

Bleu de Sassenage

MESTRALLET

Médaille d'Or

du Concours Général Agricole de Paris

Toute la nature du Vercors
en un seul fromage

VILLARD-DE-LANS

Tél. : (76) 95-00-11

**EXCURSIONS - TOURISME
AUTOCARS "LES RAPID'BLEUS"**

26100 ROMANS

Tél. (75) 02-75-11

VILLARD-DE-LANS

An
Vieux
Chaudron

SALON DE THE
CRÊPERIE

GRILL

Chez TONY

Spécialités sur commande
Repas d'affaires
Grillades au feu de bois

ÉTÉ - Repas en terrasse

Tél. 95 15 81

TONY - MAÎTRE-ROTISEUR

Sté CHARTIER, CHAPUS & C^{ie}

Charcuterie

Salaisons

Jambons

Saucissons

ROJAN

Siège :

3, rue de la Liberté
26100 ROMANS

Tél. (75) 02 27 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1982

MEMBRES ÉLUS

Gilbert FRANÇOIS	5, allée du Parc, Cidex 55, 38640 Claix
Marin DENTELLA	36, bd Maréchal-Foch, 38000 Grenoble
Camille GAILLARD	« Le Ravisère », rue de Dunkerque, 26300 Bourg-de-Péage
Gaston BUCHHOLTZER	36, av. Louis-Armand, Seyssins, 38170 Seyssinet-Pariset
Honoré CLOITRE	« Ripaillère », Saint-Martin-le-Vinoux, 38000 Grenoble
Gustave LAMBERT	24, rue de Stalingrad, 38100 Grenoble
Abel BENMATI	6, rue Lt-Col.-Trocad, 38000 Grenoble
Anthelme CROIBIER-MUSCAT	9, rue Guy-Mocquet, 38130 Echirolles
Georges RAVINET	9, rue Louis Le Cardonnel, 38100 Grenoble.

MEMBRES DE DROIT

Présidents de Sections

AUTRANS : Maurice REPELLIN Les Gaillards, 38880 Autrans	
GRENOBLE : Edmond CHABERT 3, rue Pierre-Bonnard, 38100 Grenoble.	
LYON : Pierre RANGHEARD 22, rue Pierre-Bonnaud, 69003 Lyon	
MEAUDRE : Georges BUISSON La Verne, 38112 Méaudre	
MENS : Raymond PUPIN Saint-Baudille et Pipet, 38710 Mens	
MONESTIER-DE-CLERMONT : Gustave LOMBARD 38650 Monestier-de-Clermont	
MONTPELLIER : Henri VALETTE Le Mail 3, 42, av. St-Lazare 34000 Montpellier	
PARIS : Docteur Henri VICTOR 138, rue de Courcelles, 75017 Paris	
PONT-EN-ROYANS : Louis FRANÇOIS Le Petit Clos, 38680 Pont-en-Royans	
ROMANS : Louis BOUCHIER 6, rue Victor-Boiron, 26100 Romans	
SAINT-JEAN-EN-ROYANS : René BÉGUIN Bouvante-le-Bas, 26190 Saint-Jean-en-Royans	
SAINT-NIZIER : GIRARD Saint-Nizier, 38250 Villard-de-Lans	
VALENCE : Marcel MANOURY 89, av. du Grand-Charran, 26000 Valence	
VASSIEUX-LA-CHAPELLE : Albert JARRAND 26420 La Chapelle-en-Vercors	
VILLARD-DE-LANS : Tony GERVASONI Au Vieux Chaudron, 38250 Villard-de-Lans	
SECTION BEN : Colonel Pierre LAURENT 71, place Jacquemart, 26100 Romans	

Délégués de Sections

AUTRANS : Paul BARNIER 38880 Autrans	
GRENOBLE : Pierre BELLOT 49, rue Gal-Ferrié, Bt D, 38100 Grenoble	
LYON :	
MEAUDRE :	
MENS : Albert DARIER 4, rue Marcel-Porte, 38100 Grenoble	
MONESTIER-DE-CLERMONT : Pierre ATHENOUX Roissard, 38650 Monestier-de-Clermont	
MONTPELLIER :	
PARIS : Ariel ALLATINI 33, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris	
PONT-EN-ROYANS : Ernest MUCEL Plombier, 38680 Pont-en-Royans	
ROMANS : Fernand ROSSETTI Rue Premier, 26100 Romans	
SAINT-JEAN-EN-ROYANS : Mme Y. BERTHET 43, rue Jean-Jaurès, 26190 St-Jean-en-Royans	
SAINT-NIZIER :	
VALENCE : Georges FÉREYRE Hôtel 2000, R.N. 92, 26000 Valence	
VASSIEUX-LA-CHAPELLE :	
VILLARD-DE-LANS : Louis SEBASTIANI La Conterie, 38250 Villard-de-Lans	
SECTION BEN : Lucien DASPRES 42, boulevard Maréchal-Foch, 38000 Grenoble	

BUREAU NATIONAL

Président national	: Colonel Louis BOUCHIER
Vice-présidents nationaux	: Marin DENTELLA - Georges FÉREYRE - Henri VICTOR
Secrétariat	: Albert DARIER - Adjoint : Edmond CHABERT
Trésorier national	: Gilbert FRANÇOIS - Adjoint : Anthelme CROIBIER-MUSCAT
Membre	: Abel BENMATI

